

## Compte-Rendu de l'Instance de Concertation 12 juillet 2017

### I-Transferts de noms

- 11 transferts de noms déposés depuis le 01/06/2017
- Information des organisations professionnelles sur les transferts signés une fois par mois par courriel.

### II-Stations

**Gare Saint-Charles** : Travaux de l'espace Bourdet avec une activité taxis regroupée et barrière en entrée et sortie.

12 places d'attente réservées supplémentaires.

Co financement de la Ville de Marseille à hauteur de 45 000€ validé par le Conseil Municipal du 26/06/2017.

Démarrage des travaux par la SNCF en septembre 2017.

Courrier de Mr SANTELLI au Directeur de la Gare pour réclamer le stationnement de VTC, en attente d'une réservation, dans le parking sous-terrain.

**Gambetta** : Projet Artplex sur le Square Léon Blum, emplacement actuel de la Mairie de Secteur.

Places de taxis réclamées allées Léon Gambetta en sortie de l'Artplex.

**Mirabeau** : Projet de création par Euromed de 3 places taxis sur la voie nouvelle débouchant sur le boulevard Mirabeau, au pied de la future tour La Marseillaise (bureaux, logements et résidence de tourisme).

**Cours Jean Ballard** : Proposition par la Métropole de récupération des 2 places GIG-GIC angle Saint-Saëns en continuité de la station et suppression des récentes places non utilisées. En attente d'une demande par Mr SANTELLI à la Sté DECAUX du déplacement de la station vélos afin de récupérer encore 2 places supplémentaires.

**Hôpital Nord** : Signalement par la profession du stationnement de particuliers en fin d'après-midi.

Demande de fermeture ou de vidéo-verbalisation avec panneau dissuasif de « zone sous vidéo-verbalisation ».

**Statistiques bornes d'appels** : Leur utilisation est en nette baisse : 1730 appels en 2014, 1197 en 2015 et 668 en 2016.

En attente de statistiques fin 2017 pour envisager la suppression de bornes non utilisées.

**Rue Borde** : Demande de création de 3 emplacements à la hauteur du n°95

**Vieille Chapelle** : Demande de création de 2 à 3 places supplémentaires plus proches de la Pointe-Rouge. A déterminer.

### **III-Réglementation**

**Instances de concertation:** Décision du maintien de la périodicité à l'identique des commissions communales, soit 4 par an (1 par trimestre).

Les participants devront décider à chaque tenue par Mr SANTELLI en fonction de l'ordre du jour et un simple compte-rendu remplacera le procès-verbal. En revanche, l'instance en formation disciplinaire restera un organe paritaire composé uniquement de représentants de l'administration et des organisations professionnelles.

**Réglementation locale 2017** : Le nouvel arrêté sera édité et diffusé sous forme de livrets à l'ensemble de la profession.

Mis en ligne sur le site internet de la Ville de Marseille thématique se déplacer/taxis.

**Décades:** Une nouvelle consultation de la profession sur le maintien, la suppression ou l'ouverture exceptionnelle sur certaines périodes de pics d'activité, sera lancée par la municipalité à la rentrée.

Accord pour l'ouverture des décades du 17 au 19/07/2017 pour le concert de Céline Dion au Stade Orange Vélodrome.

**Article R 3121-15 du Code des Transports modifié par la décret 2017-483 du 06/04/2017** : Retrait définitif des autorisations de stationnement de titulaires ayant fait l'objet d'un retrait définitif de la carte professionnelle en application de l'article L 3124-11

**Sociétés constituées en holding** : La faculté de cession au profit de personnes morales est possible quelle que soit leur nature juridique.

### **IV-Divers**

**Opération raccompagnement des jeunes à la sortie des établissements de nuit:**Conférence de presse le 18/07/2017 à 15h00 Place Bargemon en présence de Mr SANTELLI et Mme POZMENTIER. Signature d'une charte de partenariat entre la Ville de Marseille, l'UMIH13 et les organisations professionnelles des taxis de Marseille

**Thierry SANTELLI**  
**Conseiller Municipal Délégué au**  
**Contrôle des Voitures Publiques et**  
**aux Relations avec les CIQ**

